DONNÉES POUR LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

PRÉSENTATION DE DEUX SUPPORTS POUR FACILITER LA COLLECTE DES DONNÉES





Ce document est édité par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : ADEME, service Forêt Alimentation et Bioéconomie

Rédacteurs : Aurélien ALFARÉ d'Acctees (www.acctees.fr), Thomas LETZ et Benoît VERZAT de l'Institut négaWatt (www.institut-negawatt.com).

Création graphique : Zoé BUSCA

Brochure réf. 010554

ISBN: 979-10-297-1068-1 - Avril 2018

Dépôt légal: ©ADEME Éditions, avril 2018

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est lilicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art. L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à l'aquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

FACILITER LA COLLECTE DES DONNÉES POUR LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

La planification énergétique territoriale consiste à réaliser un état des lieux des enjeux énergétiques puis à élaborer des pistes d'action vers un modèle plus sobre. L'ADEME a développé deux supports pour faciliter la collecte des données, étape essentielle de cet exercice.

POURQUOI RÉALISER UN EXERCICE DE PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE ?

Au lancement d'une politique de transition énergétique, la planification permet d'élaborer et prioriser des actions sur la base d'un constat objectif. Une collectivité déjà en cours de transition pourra l'utiliser pour communiquer, mobiliser ou réorienter son programme.

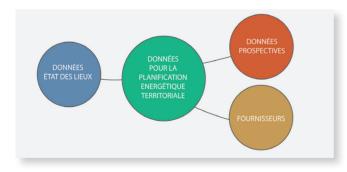
La planification énergétique ne se superpose pas mais s'intègre aux autres politiques territoriales (SCoT, PLU, etc.) et peut constituer le volet énergie du Plan Climat Air Énergie Territorial.

UNE ÉTAPE ESSENTIELLE D'UN EXERCICE DE PLANIFICATION : LA COLLECTE DES DONNÉES

La planification énergétique nécessite le recueil de données variées. Malgré les avancées de la loi relative à une transition énergétique pour la croissance verte, cette collecte reste parfois difficile et chronophage. L'ADEME a donc développé deux supports pour faciliter cette étape essentielle: une carte mentale interactive et un catalogue des données.

► La carte mentale

La carte mentale interactive permet en un clin d'œil de repérer les principales données utiles et de les obtenir en quelques clics. Elle est structurée en trois branches, détaillées dans les pages suivantes : «Données États



des Lieux», «Données Prospectives» et «Fournisseurs». Pour utiliser la carte, vous devez installer le logiciel Xmind sur votre ordinateur (gratuit).

Le catalogue des données au format EXCEL

Structuré en trois onglets reprenant les trois branches de la carte mentale, le catalogue des données explicite les données auxquelles la carte mentale donne accès (formats de données, longueurs des séries, disponibilité, etc.).

Pour une approche plus large de la planification énergétique territoriale, consultez les plaquettes du club STEP (www.ademe.fr/mediatheque).

Un éco-système d'acteurs pour vous accompagner

En fonction des compétences de la collectivité, des acteurs externes peuvent vous accompagner aux différentes étapes de la planification énergétique :

- état des lieux énergétique : OREGES (voir ci-dessous), Agence Régionale de l'Énergie (ARE), Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), entreprises de l'énergie,
- collecte de données spécifiques (thermographie du parc de bâtiments, etc.) : Bureaux d'Études (BE),
- élaboration des scénarios : certains OREGES/ARE/ AASQA, BE

OREGES (Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre) : un acteur clé

Il existe un OREGES par région, en général piloté par une ARE et/ou une AASQA. Son rôle est notamment de fournir des données énergétiques aux collectivités. Cet acteur essentiel pourra aussi vous conseiller sur les méthodes de collecte et l'élaboration des scénarios, ou vous mettre en contact avec des acteurs spécialisés sur le territoire.

Attention à la quantité et à la qualité des données

Pour réaliser une collecte de données efficace, il vous faut valider en amont le type de données et les sources dont vous aurez besoin. Par ailleurs, pour être exploitable, une donnée doit être contextualisée (méthode de collecte, périmètre temporel et géographique, etc.) sinon il y a un risque d'erreur. Interprétez chaque donnée utilisée et croisez cette donnée avec d'autres sources si les incertitudes sont trop fortes.

DONNÉES D'ÉTAT DES LIEUX

L'état des lieux consiste à collecter ou re-constituer les consommations et productions énergétiques de tous les secteurs du territoire et à cartographier les réseaux de distribution et de transport d'énergie.

Un état des lieux repose sur deux types de données : les données «énergétiques» (consommation, production ou réseau d'énergie) et les données «techniques» (surfaces de bâtiments, flux de transports...) qui permettent de reconstituer les besoins et les consommations d'énergie de chaque secteur (Résidentiel, Transport, etc.).

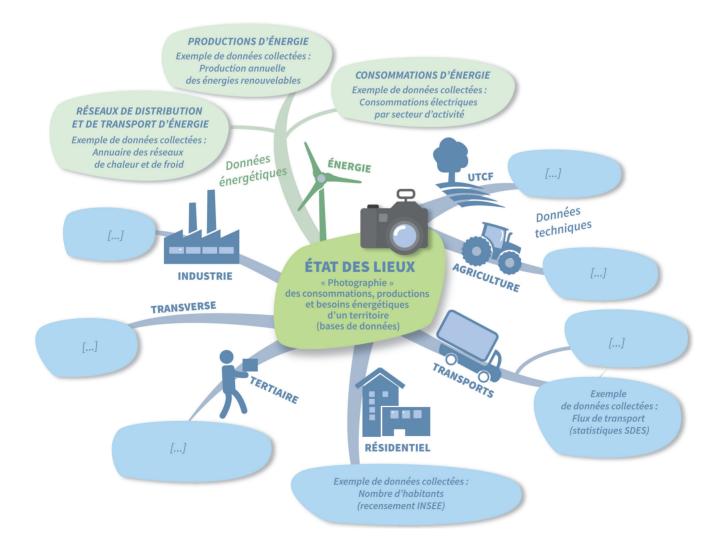
Chaque base de données est repérée par son nom («Populations légales» par exemple). Une note la présente synthétiquement et un lien hypertexte y donne accès. Dans les secteurs comptant de nombreuses bases (comme le Résidentiel), des mots clés inscrits à côté du nom permettent de trouver rapidement celle que l'on cherche («Ménages», pour la base «Populations légales» par exemple).

UTILISER LA CARTE MENTALE

La branche « Données État des lieux » de la carte mentale donne accès à des bases de données énergétiques (regroupées dans la sous-branche « Énergie ») et techniques (dispatchées dans toutes les autres sousbranches en fonction du secteur concerné).

Pour aller plus loin : le catalogue des données au format EXCEL

Pour plus de détails sur une base de données (auteur, format de données...) ou si le lien hypertexte est caduc, consultez le catalogue des données.



DONNÉES PROSPECTIVES

Après l'état des lieux, la collectivité élabore des scénarios prospectifs à différents horizons de temps (en général entre 2020 et 2050) permettant de faire émerger un programme d'actions à mettre en œuvre.

L'exercice de scénarisation repose sur l'évaluation de gisements (économies d'énergie, déploiement des EnR, etc.) et la construction d'hypothèses d'évolution des différents secteurs (technologiques, économiques, sociales, etc.).

Les données réelles permettent d'évaluer les gisements et de faire émerger des tendances. Pour la construction des hypothèses, il est nécessaire de croiser différents travaux de prospective sectorielle ou globale.

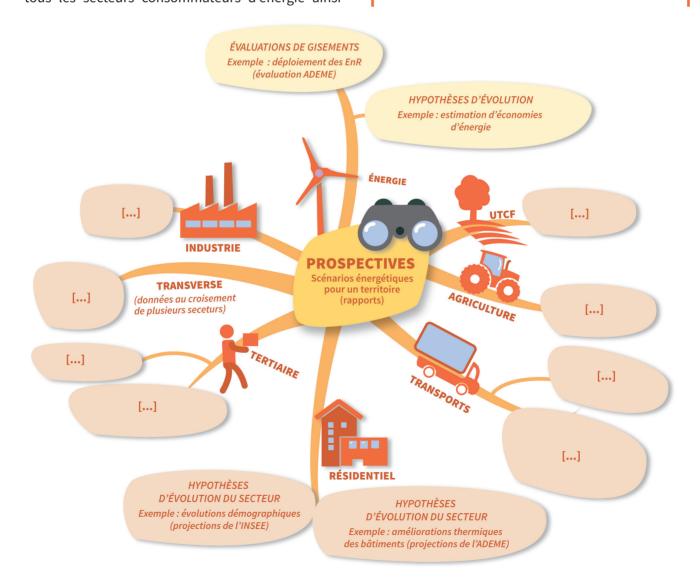
UTILISER LA CARTE MENTALE

La branche «Données Prospectives» propose d'accéder aux travaux de prospective de référence dans tous les secteurs consommateurs d'énergie ainsi que dans le domaine de la production, du transport et de la distribution d'énergie.

Chaque rapport est repéré par le nom du ou des auteurs et le nom de l'étude, un lien hypertexte y donne accès en version pdf. Dans le secteur de l'énergie, des mots clés (« EnR », « Électricité », etc.) permettent de trouver rapidement une étude portant sur un vecteur ou une énergie en particulier.

Pour aller plus loin : le catalogue des données au format EXCEL

Pour plus de détails sur un rapport (date, type de données exploitées, etc.), ou si le lien hypertexte est caduc, consultez le catalogue des données.



FOURNISSEURS DE DONNÉES

Les bases de données sont toutes produites par des organismes reconnus. Ces « fournisseurs » de données peuvent vous proposer des éléments au-delà de ceux que nous avons listés ou vous accompagner dans votre exercice de planification énergétique.

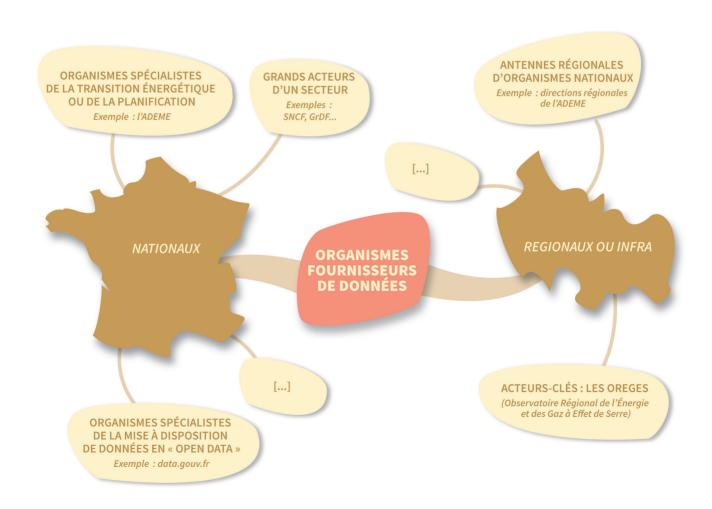
Il existe à l'heure actuelle trois grands types de fournisseurs de données pour la planification énergétique territoriale : les spécialistes de la transition énergétique ou de la planification (ADEME, OREGES, etc.), les grands acteurs d'un secteur (énergéticien, SNCF, etc.) et les spécialistes de la mise à disposition de données en « open data » (data.gouv.fr notamment). note le présente synthétiquement et un lien hypertexte donne accès à son site internet ou à sa base de données. Des mots clés permettent de repérer les secteurs (Résidentiel par exemple) pour lesquels le fournisseur est pertinent. Certains fournisseurs proposent plusieurs sites internet, exposés alors dans plusieurs sous-branches.

UTILISER LA CARTE MENTALE

La branche «Fournisseurs» de la carte mentale présente les organismes dont les bases de données (et parfois les travaux prospectifs) sont présentées en les répartissant selon leur échelle géographique d'intervention (nationale / régionale et infra). Chaque fournisseur est repéré par son nom, une

Pour aller plus loin : le catalogue des données au format EXCEL

Si vous souhaitez plus de détails sur un fournisseur (descriptif détaillé, type de données, etc.) ou si le lien hypertexte est caduc, consultez le catalogue des données.



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants: la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

DONNÉES POUR LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

De nombreuses collectivités territoriales se lancent dans un exercice de planification énergétique territoriale. Celui-ci permet en effet, via la réalisation d'un état des lieux détaillé et l'élaboration de scénarios prospectifs, de construire un programme d'actions cohérent à l'échelle du territoire et sur tous les secteurs (Résidentiel, Tertiaire, Transport, Industrie, Agriculture, Énergie).

Une planification énergétique opérante repose sur une large collecte de données auprès de nombreux acteurs externes.

L'ADEME a décidé de développer et de diffuser deux supports pour faciliter cette étape décisive : une carte mentale interactive et un catalogue des données. La carte mentale permet d'accéder en quelques clics aux données d'état des lieux et aux travaux prospectifs. Le catalogue offre des détails supplémentaires sur les caractéristiques des données mises à disposition.

Institut négaWatt

L'Institut négaWatt est un organisme de formation, d'études et de recherches focalisé sur les problématiques de l'énergie et du développement durable. Il a pour vocation de préparer et d'accompagner la transition énergétique de notre société en prenant comme référence les travaux de l'Association négaWatt.

ACCTEES

ACCTEES - ACCompagnements vers des Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales – est un cabinet d'études et de conseil spécialisé dans les domaines de l'accompagnement des territoires, de la performance environnementale des bâtiments et de la consommation responsable.





www.ademe.fr



9 | 791029 | 710681